

M. Col..., signée Platon ; la troisième par M. D... fils, signée Lamennais ; la quatrième par Mlle H..., signée Marguerite, dite la reine Margot.

25 Novembre 1859. (Séance générale.)

Lecture du procès-verbal.

Communications diverses. M. le docteur Morhéry fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Système pratique d'organisation agricole*. Quoique cet ouvrage soit étranger à l'objet des travaux de la Société, il sera déposé dans la bibliothèque, et des remerciements sont adressés à l'auteur.

Lettre de M. de T..., complétant les faits de visions et d'apparitions dont il a été rendu compte dans la séance du 11 novembre.

Lettre de M. le comte de R..., membre titulaire, retenu chez lui par une indisposition, et qui se met à la disposition de la Société pour faire sur lui toutes les expériences qu'elle jugera convenables relativement à l'évocation des personnes vivantes.

Études. 1° Evocation de *Jardin* mort à Nevers, et qui avait conservé les restes de sa femme dans un prie-dieu. (Sera publiée.)

3° Evocation de M. le comte de R... Cette évocation excessivement remarquable par l'étendue des développements donnés avec une parfaite précision et une grande netteté d'idées, jette une très grande clarté sur l'état de l'Esprit séparé du corps, et résout de nombreux problèmes psychologiques. Elle sera publiée dans le numéro de la Revue de janvier 1860.

4° Quatre communications spontanées sont obtenues simultanément, savoir : la première d'une âme souffrante, par Mme de B... ; la deuxième l'Esprit de vérité, par M. R... ; la troisième de Paul, apôtre, par M. Col... Cette communication est signée en grec ; la quatrième par M. Did... fils, signée Charlet (le peintre), qui annonce une série de communications devant former un ensemble.

Les convulsionnaires de Saint-Médard.

(Suite. - Voir n° de novembre, p. 306.)

1. (A saint Vincent de Paul). Dans la dernière séance nous avons évoqué le diacre Pâris, qui a bien voulu venir ; nous désirerions avoir votre appréciation personnelle sur lui, comme Esprit. - R. C'est un Esprit plein de bonnes intentions, mais plus élevé en morale qu'autrement.

2. Est-il véritablement étranger comme il le dit, à ce qui se faisait auprès de son tombeau ? - R. Complètement.

3. Veuillez nous dire comment vous envisagez ce qui se passait chez les Convulsionnaires ; était-ce un bien ou un mal ? - R. C'était un mal plutôt qu'un bien ; il est facile de s'en rendre compte par l'impression générale que produisaient ces faits sur les contemporains éclairés et sur leurs successeurs.

4. A cette question adressée à Pâris, savoir : « Si l'autorité avait eu plus de pouvoir que les Esprits, puis qu'elle a mis un terme à ces prodiges, » sa réponse ne nous a pas semblé satisfaisante ; qu'en pensez-vous ? - R. Il a fait une réponse à peu près conforme à la vérité ; ces faits étant produits par des Esprits peu élevés, l'autorité y mit un terme en interdisant à leurs promoteurs la continuation de leurs espèces de saturnales.

5. Parmi les Convulsionnaires, il en est qui se soumettaient à des tortures atroces ; quel en était le résultat sur leur Esprit après la mort ? - R. A peu près nul ; il n'y avait aucun mérite à des actes sans résultat utile.

6. Ceux qui subissaient ces tortures paraissaient insensibles à la douleur ; était-ce chez eux simple résignation, ou insensibilité réelle ? - R. Insensibilité complète.

7. Quelle était la cause de cette insensibilité ? - R. Effet magnétique.

8. Est-ce que la surexcitation morale, arrivée à un certain degré, ne pouvait pas anéantir chez eux la sensibilité physique ? - R. Cela y contribuait chez certains d'entre eux, et les disposait à subir la communication d'un état qui avait été provoqué artificiellement chez d'autres, car le charlatanisme joua un très grand rôle dans ces faits étranges.

9. Puisque ces Esprits opéraient des guérisons, c'était rendre service, et alors comment pouvaient-ils être d'un ordre inférieur ? - R. Ne voyez-vous pas cela tous les jours ? Ne recevez-vous pas quelquefois des conseils excellents et d'utiles enseignements de certains Esprits peu élevés, légers même ? Ne peuvent-ils pas chercher à faire quelque chose de bien comme résultat définitif en vue d'une amélioration morale ?

10. Nous vous remercions des explications que vous avez bien voulu nous donner. - R. Tout à vous.
